

# **Conditions Générales de Vente (C.G.V.)**

## **Pour les Séances de groupe**

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'applique à toutes les commandes conclues entre le client et Jonathan Bourrat (désigné ici comme Le Photographe).

### **Objet**

La commande d'une séance vaut pour acceptation des conditions générales de vente présentées dans ce document.

Par la commande d'une séance le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

Les clients déclarent être majeurs tout comme le reste des participants et poser librement pour des photos (Rappel : pour les mineurs, la signature d'un parent ou d'un représentant légal est obligatoire).

### **Tarifs**

Les prix de vente des produits sont indiqués sur le site internet en euros ainsi que dans les mails échangés avec les clients avant la commande.

Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la commande et s'entendent TTC

Les tarifs sont susceptibles de varier selon la saison (saison haute ou basse). Le tarif appliqué sera celui indiqué au client par mail au moment de la prise de contact.

En cas de prise de vues hors de Lyon. Des frais de déplacement pourront être appliqués. Ils devront obligatoirement être acquittés en supplément.

Si le nombre de participants à la séance varie par rapport à celui annoncé lors de la réservation le tarif pourra être ajusté. Seules les personnes participant à la séance peuvent assister à la séance photo.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

## **Respect de l'horaire**

Le jour de réalisation de la séance, l'heure fixée est impérative, tout retard des clients sera déduit du temps préalablement définis pour la séance pour ne pas pénaliser le client suivant qui n'a pas à subir ce retard. Au-delà de 30 minutes de retard, le photographe se réserve le droit d'annuler.

En cas de retard de sa part, le photographe proposera de respecter la durée initialement prévu même si cela implique de terminer la séance plus tard par rapport à l'horaire fixé au départ.

## **Report de Séance**

Toute demande de modification (date, heure, lieu) par le client devra être effectuée au plus tard 15 jours avant la date de la prise de vue. Un unique report est accepté sous réserve qu'aucun frais non remboursable n'ait déjà été engagé (ex: location non annulable) et que l'emploi du temps du photographe le permette

La nouvelle date devra se situer moins de 2 mois après la date initialement prévue, sauf si le planning du photographe est déjà complet.

## **Rétractation**

Le consommateur dispose d'un délai de rétractation de sept jours à compter du lendemain du jour du paiement de l'acompte. Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement. Après ce délai l'acompte versé pour la commande ne sera plus remboursée (Cf paragraphe suivant).

Cependant, aucun remboursement ne pourra être effectué si la prestation est à réaliser dans un délai plus court que le délai de rétractation, soit moins de 7 jours (ex : une commande réalisée un lundi pour une prise de vues prévue le samedi de la même semaine).

## **Politique d'Annulation**

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation, et passé le délai de rétractation il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé. L'acompte couvre les frais de préparations de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue (la réservation d'une date peut impliquer qu'il ait fallu refuser d'autres clients pour le même jour). Notez également que chaque séance peut demander la recherche puis la réservation de partenaires professionnels (ex: coiffeuse/maquilleuse, styliste...). Merci pour votre compréhension.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

**Note:** Si une séance doit être annulée pour une date il est en revanche **possible de demander un report** pour une autre date.

## **Force Majeur et Maladie**

Si le photographe ne peut honorer le contrat pour cas de force majeure (accident, maladie...), il vous sera proposé dans la mesure du possible, une date de remplacement. Un autre photographe pourra être sollicité pour intervenir en remplacement. En dernier recours et dans le cas où aucun accord n'est trouvé suite à l'indisponibilité du photographe l'acompte sera remboursé.

## **Modalité de paiements**

Le paiement s'effectue en 2 fois : un acompte correspondant à 1/3 du montant total à la commande et qui sert à confirmer la réservation et un solde versé à la date de la prise de vues. La totalité de la prestation devra être réglée au plus tard 15 jours après la date de la séance.

Une facture sera également transmise aux Clients. Les moyens de paiement sont indiqués au client par mail.

En cas de chèque sans provision, le client sera averti par le photographe et disposera d'un délai de 5 jours pour régler la prestation. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce, exigibles de plein droit et sans rappel, calculés sur les montants TTC, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ par facture. Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.

En cas de retard de paiement par les Clients des pénalités pourront être demandées selon les modalités indiquées sur la facture.

La commande de certaines options (ex : photo supplémentaire à traiter, réalisation d'un album...) pourra être payée plus tard.

## **Obligations des Clients**

Les Clients reconnaissent avoir engagé le Photographe en grande partie en raison de son style photographique auquel ils adhèrent : ils lui laisseront toute liberté pour réaliser le reportage et éditer les photos selon sa seule inspiration.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

## **Délais**

Les photos sont mises en ligne (galerie privée) au maximum 5 semaines après la date de la séance de prise de vue.

Elles y resteront à disposition pendant 3 mois, renouvelable une fois sur simple demande.

Les Clients pourront commander des tirages (en option) depuis la galerie privée.

La production de ces tirages étant sous-traitée par une autre entreprise spécialisée dans l'édition, le Photographe ne pourra être tenu comme responsable de tout retard concernant la livraison de ces supports.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

### ***Principes***

« L'auteur d'une oeuvre jouit d'un droit de propriété exclusif dès sa création (article L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle).

Le droit moral permet à l'auteur de jouir du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son oeuvre (article L.121-1). Il s'agit d'un droit illimité, inaliénable et perpétuel.

Le droit au respect de l'oeuvre protège l'intégralité de l'oeuvre qui ne doit être ni modifiée, ni dénaturée.

Toute reproduction d'image est illégale.

Le droit patrimonial permet à l'auteur d'obtenir une rémunération pour l'exploitation de son oeuvre et de décider de quelle façon elle sera exploitée. »

### ***Application***

Les photos sont la propriété du Photographe.

Les images fournies aux Clients ne peuvent être utilisées que dans un cadre familial, à titre personnel et privé.

Cependant, le Photographe autorise les Clients à diffuser ses images sur les réseaux sociaux, blog personnel, dès lors que les Clients :

- mentionnent le nom du Photographe, sous une forme ou sous une autre (ex. : ©

« Photographe : Jonathan Bourrat »).

Cette mention doit figurer au regard de chaque photo dans des conditions permettant, sans ambiguïté ni confusion, l'identification de l'auteur et de la photographie (pour un ensemble de photos, un « crédit photo » peut suffire)

- s'engagent à ne pas modifier les images (couleurs, contrastes, recadrage, etc.),

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

pour quelque raison que ce soit

Si les clients souhaitent dépasser ces cadres ils devront adresser une demande en ce sens au Photographe en étant très précis sur les conditions de cette utilisation (étendue de leur exploitation, destination par exemple, supports, durée, etc.).

Il pourra être demandé une compensation financière en rapport avec l'usage des images sur lesquelles portent cette demande.

Les clients s'engagent à respecter scrupuleusement l'utilisation déclarée. Toute autre utilisation, réutilisation, extension d'utilisation devra faire l'objet, pour être licite, d'une nouvelle demande d'autorisation préalable et du paiement de nouveaux droits.

## **Droit à l'image des personnes représentées**

[Remarque du photographe : le principe n'est pas le même que les séances portrait, book ou boudoir... réalisés en solo ou couple. Pour ce type de projet un contrat avec d'autres règles est utilisé].

Pour les séances en groupe les clients sont informés que le Photographe pourra utiliser certaines photos prises lors de la séance pour promouvoir ses services professionnels.

Cette diffusion répond à un certain nombre de critères que le photographe s'engage à respecter :

- Elle ne concerne que la seule promotion de l'activité du photographe : il s'agit de ne montrer que des photos mettant en valeur son travail et lui permettant de promouvoir et développer son activité : via son site internet, ses réseaux sociaux ou tout autre support ou site permettant de promouvoir ses services.
- Dans le respect des textes, aucune photo susceptible de porter atteinte à la réputation des personnes représentées, ou risquant de leur nuire d'une façon quelconque, ne sera diffusée.
- Aucun nom ne sera divulgué
- Les clients pourront demander le floutage de certains visages ou proposer l'utilisation de certains clichés plutôt que d'autres. La demande est à transmettre à l'adresse email du photographe utilisée pour commander la séance.
- Aucune photo ne sera utilisée à des fins directement commerciales (ex : vente en galerie...). Comme indiqué plus haut le but sera uniquement de permettre au photographe de présenter ses services.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

Pour toute autre utilisation, le Photographe devra obtenir un accord écrit des Clients.

## **Lieu de la prise de vue**

Les séances se font en général en extérieur sur Lyon.

Si la prise de vues devait se tenir dans un lieu privé les clients s'engagent à obtenir auprès du gérant une autorisation pour y faire la séance et utiliser les images aux conditions présentées dans le paragraphe précédent. Un accord plus spécifique pourra être signé au besoin, le photographe pourra alors apporter son expérience et fournir des conseils.

Au cas où le client n'obtienne pas l'accord du gérant le photographe ne pourra être tenu pour responsable.

## **Données personnelles**

La photographe s'engage à préserver la vie privée de ses clients. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers. Les informations demandées au client sont destinées exclusivement au photographe, à des fins de gestion administrative et commerciale.

## **Conservation des images**

Il vous est vivement recommandé d'en faire au moins une copie sur un disque dur ou un autre support.

Il est aussi recommandé aux Clients de ranger les photos (tirages, albums ou livres) dans un endroit sec, et non exposé à la lumière directe du soleil afin de prolonger leurs qualités d'origine, et de stocker les fichiers numériques fournis sur plusieurs supports afin d'éviter toute perte due à un problème informatique.

Le photographe ne pourra être tenu pour responsable en cas de mauvaise conservation des images par les clients.

## **Loi Applicable**

Toutes les prestations réalisées par le photographe sont soumises à la loi française. Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différend au photographe ou au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025

## **Modification des conditions générales**

Le photographe se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou connexe à une commande antérieure.

Pour toute question les clients sont invités à contacter le photographe aux coordonnées indiquées sur son site. Merci.

**Jonathan Bourrat – Photographe & Réalisateur**

8 Bis Promenade Léa & Napoléon Bullukian, 69008 Lyon

Tél. 06 67 47 21 29 - Mail : [jonathan.bourrat@gmail.com](mailto:jonathan.bourrat@gmail.com)

<https://jonathanbourrat.net>

SIRET 79468947100025